

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En exercice : .....	35
Présents : .....	30
Titulaires : .....	27
Suppléants : .....	3
Pouvoirs : .....	3
Absents : .....	5

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le **09 mai 2005** pour la session ordinaire du **20 mai 2005**.

L'an deux mil cinq, le **vendredi 20 mai**, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle Polyvalente de SERVANCE sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

**Etaient Présents** : Messieurs CUYNET Daniel, Président, BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs. SEGUIN Michel, NOEL Rémy, VUILLAUME Michel, LOMBARD Christian, CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, Mme VALDENNAIRE Sylviane, M BRULTEY Roger, Mme DAVIOT Rose-Marie, Mr CHATELOT Henri, Mmes FRESLIER M. Claire, MAIROT Marie-Ange , POULMAR Gilberte, Mrs TACHET Jean-Claude, BERTRAND Yves, LANDRY-CHAPITEY Maurice, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie, Mrs SAINTIGNY Henri, BRESSON Michel, GRANDMOUGIN Jean-Pierre, MOUGENOT Bernard, GROSJEAN Stéphane.

**Absents représentés par délégués suppléants :**

M. LINDER Paul qui donne procuration à M. LAIRON Dominique ;  
Mme GRANDGIRARD Jeanine qui donne procuration à M. DALVAL J.Marc ;  
M. PINOT Régis qui donne procuration à M. DROVIN René.

**Absents :**

Mrs CARDOT Maurice, PERNOT Jean, LALLOZ Jacques, TOILLON Gérard.  
M. DAGUE Alain.

Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président donne lecture au Conseil communautaire du compte-rendu du Bureau du 28 avril 2005.

## PROJET SIGNALÉTIQUE ET PROMOTION TOURISTIQUES

### Les circuits :

Monsieur le Président présente les 16 circuits randonnée retenus sur le territoire. Ils feront l'objet de 12 dépliants touristiques :

Communes	Nom du circuit	Commune de départ	kilométrage	Communes traversées
Belfahy	Le tour de Belfahy	Belfahy	7,5 km	Belfahy
Belmont-La Lanterne	Création	Belmont	12,8 km	Belmont-La Lanterne
Ecromagny	Les Epoissets	Ecromagny	7 km	Ecromagny
Fresse	La Caleuche	Fresse	12,5 km	Fresse
	La Bormillière	Fresse	7 km	Fresse
Haut du Them-Château Lambert	Le Grand Bois	Haut du Them	6 km	Haut du Them
	Le sentier des écoliers	Haut du Them	6 km	Haut du Them
	Le tour de la Chaume	Haut du Them	8 km	Haut du Them
	Le tour du Maillebourg	Haut du Them	4,5 km	Haut du Them
Melisey-Belonchamp-Ternuay	Le circuit des Moulins	Melisey	24 km	Melisey-Belonchamp-Ternuay
Miellin	La Chapelle Saint Blaise	Miellin	9 km	Miellin
	La Côte 820	Miellin	9 km	Miellin
Saint Barthélémy	Création Nom à définir	Saint Barthélémy	10 km	Saint Barthélémy-Montessaux
Servance	Les étangs	Beulotte Saint Laurent	10 km	Servance
	Le Mont Cornu	Servance	11,5 km	Servance
	VTT les Mille Etangs	Servance	17 km	Servance

### Les dépliants :

L'Agent de développement présente les types de dépliants touristiques retenus :

- Un dépliant d'appel : imprimé en 15 000 exemplaires ;
- 12 fiches randonnée présentant les 16 circuits randonnée : imprimés en 10 000 exemplaires chacune.

### Le balisage :

La promotion de notre territoire s'accompagne d'un balisage cohérent. Différents type de balisage sont retenus :

12 panneaux de départ, 35 panneaux signalant le départ des circuits et leur direction, 200 plaquettes permettant d'assurer les liaisons entre les différents circuits, 25 panneaux verticaux directionnels, 2 panneaux relais info-service implantés à l'Office de tourisme et au Musée de la Montagne, 50 panneaux signalant les lieux-dits traversés par les circuits randonnée.

## Le montage financier :

<b>Produit</b>	<b>Prix en €HT</b>
Conception des dépliants et du balisage	4 430 €HT
Achat du logiciel Illustrator	899 €HT
Acquisition des droits de reproduction des fonds de cartes I.G.N.	4 568 €HT
Scannage des cartes	397,25 €HT
Fabrication du balisage	23 918,94 €HT
Audit des sentiers randonnée par Profession-Sport	1 924,60 €HT
Mise en place du balisage	14 944 €HT
Impression des dépliants touristiques	8 967 €HT
<b>TOTAL</b>	<b>60 048, 79 €HT</b>

## La sollicitation de subventions :

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- sollicite le Conseil général de la Haute-Saône à hauteur de 25 % dans le cadre du contrat APPUI,
- sollicite le Conseil régional de Franche-Comté à hauteur de 25 %,
- sollicite le Pays des Vosges-saônoises à hauteur de 25 % dans le cadre d'un avenant au contrat Pays
- adopte le plan de financement suivant :
  - Conseil général de la Haute-Saône : 15 000 € HT
  - Pays des Vosges-saônoises : 15 000 € HT
  - Conseil régional de Franche-Comté : 15 000 € HT
  - Autofinancement : 15 050 € HT
- autorise le Président à signer toutes pièces relatives au dossier.

## CREATION DE LA COMMISSION « CADRE DE VIE »

Le Président expose au Conseil communautaire, qu'il y a lieu, conformément aux statuts, de créer une commission chargée du « cadre de vie ». Cette création est nécessaire afin d'identifier les besoins en péri et extra-scolaires et petite enfance et les besoins des personnes âgées.

Le Conseil communautaire, l'exposé du Président entendu et après avoir délibéré décide, à l'unanimité, la création de la commission « Cadre de vie » et nomme les membres suivants : le Président étant membre de droit :

- M. LINDER Paul
- M. SAINTIGNY Henri
- M TACHET Jean-Claude
- M. BRULTEY Roger
- Mme FRESLIER Marie-Claire
- Mme DAVIOT Rose-Marie
- M. CLAUDEL Hubert

## CREATION DE LA COMMISSION « D'APPEL D'OFFRES »

Le Président expose au Conseil communautaire, qu'il y a lieu de créer une commission d'appel d'offres pour répondre aux procédures de marchés publics. Cette commission sera chargée de l'ouverture des plis et l'attribution des marchés.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, la création de la commission « d'appel d'offres » et nomme trois membres titulaires et trois suppléants :

le Président étant membre de droit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. DAGUE Alain →	M. CHATELOT Henri
M. CLAUDEL Hubert →	M. BRESSON Michel
M. GILLET Denis →	Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie

## ALLOCATION D'UNE INDEMNITE A Mlle VAN DER HEYDEN CARINE

Le Président rappelle au Conseil communautaire que le Budget Primitif à l'article 6 228 offre la possibilité d'octroyer une allocation aux stagiaires reçus dans le cadre de leurs études, mais qu'il y a lieu de prendre une délibération pour chaque bénéficiaire. Le Président propose l'allocation d'une indemnité de 250 € à Mlle VAN DER HEYDEN Carine, stagiaire à la Communauté de communes durant le mois de novembre 2004 pour le travail réalisé : création du logo de la CCHVO, conception du papier à lettre et des cartes de visite.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'allouer une indemnité de 250 € à Mlle VAN DER HEYDEN Carine, stagiaire à la CCHVO.

## PASSATION D'UNE CONVENTION

Le Président expose au Conseil communautaire, qu'au-delà du 31 décembre 2005, il est nécessaire de disposer d'un nouveau marché de collecte des déchets ménagers afin d'assurer la continuité du service (ce marché est actuellement sous maîtrise d'ouvrage du SICTOM de Melisey).

Dans le cadre de ses compétences, le prochain marché sera passé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes.

Afin de bénéficier d'un effet d'économie d'échelle, il est proposé de continuer un groupement de commandes (article 8 du Code des marchés publics) avec le SICTOM des 2 Vallées pour mener à bien une procédure commune de mise en concurrence.

Ce groupement doit être établi et formalisé par la signature d'une convention.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement et en accepte les modalités et mandate le groupement de commandes pour engager la procédure de mise en concurrence.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ CONTRAT RIVIERE

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire qu'une réunion de présentation et d'information sur le contrat de Rivière se tiendra en la salle polyvalente de Servance le 6 juin 2005 à 20H.

Toutes les personnes intéressées par le contrat rivière Ognon y sont conviées.

➤ CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « SPORT »

A l'issue de l'enquête « Sport » auprès des associations sportives de la CCHVO, Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de créer un groupe de travail « Sport ». Ce dernier travaillera sur le choix de la création ou de l'adaptation du ou des équipements sportifs le ou les plus structurant(s) du territoire.

Les personnes inscrites sont les suivantes :

- M. PINOT Régis
- M. LANDRY-CHAPITEY Maurice
- Mme DAVIOT Rose-Marie
- M TACHET Jean-Claude
- M. BRESSON Michel
- M. GRANDGIRARD Michel (voir son accord)
- M. TOURDOT Roger

D'autres personnes pourront s'inscrire par la suite à ce groupe de travail.

➤ ENQUETE PERI-SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

L'Agent de développement présente le questionnaire lancé auprès des parents d'enfants de 0 à 12 ans. Il permettra d'évaluer les besoins en mode de garde péri-scolaire et de la petite enfance.

➤ LES STATUTS

Monsieur le Président informe le Conseil de l'état d'avancement de la définition de l'intérêt communautaire engagée depuis quelques mois avec les maires des communes membres.

Bien que la délai de définition soit repoussé d'un an, il semble préférable de continuer les travaux afin d'obtenir une ligne de partage la plus précise possible.

➤ LES ORDURES MENAGERES

Evocation du retard dans la facturation suite à des difficultés de mise en route pour la première année de l'élaboration du rôle des O.M. par la CCHVO.

La possibilité d'un prélèvement automatique semestriel sera proposée aux redevables pour l'année 2006.

➤ LES SERVICES PUBLICS, LES SERVICES A LA POPULATION

Le Pays des Vosges-saônoises lance une étude sur les services publics, les services aux publics. Huit ateliers seront constitués afin de travailler sur cette thématique. Les élus ou les personnes issues de la vie civile (associations, individuels...) dont les centres d'intérêt concernent les services publics, les services aux publics seront les bienvenus à la réunion programmée le 16 juin 2005 à 20H00 en la mairie de Melisey par le Pays des Vosges Saônoises.

➤ DIFFUSION DU BULLETIN D'INFORMATION

Monsieur le Président se renseigne auprès des élus communautaires de la bonne diffusion du premier bulletin d'information de la Communauté de communes. Il s'avère que certaines communes (Belmont, Belonchamp, La Lanterne...) n'ont pas bénéficié d'une bonne diffusion. Le Président en informera La Poste et étudiera avec le Bureau les autres possibilités de diffusion pour les prochains B.I. communautaires.

Prochaines réunions :

- Conseil communautaire à la salle polyvalente de Miellin.

Le Président,

D. CUYNET